

FINANCIERE DE L'OMBREE
Société par actions simplifiée au capital de 57.682.400 euros
Siège social : 8 boulevard Charles Dériché, 49000 Angers
413 101 957 RCS Angers
(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT
EN DATE DU 15 MAI 2025

Le 15 mai 2025,

Autha, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 10 rue Rosenwald, 75015 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 512 310 350 RCS Paris, représentée par Monsieur Alain Fribourg, Président de la Société (le « Président »)

[...]

a pris, ce jour les décisions ci-après sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification du siège social de la Société et modification corrélatrice des statuts de la Société ; et
2. Pouvoir pour formalités

PREMIÈRE DÉCISION

Modification du siège social de la Société et modification corrélatrice des statuts de la Société

Le Président décide de transférer le siège social de la Société, qui sera désormais domiciliée chez le cabinet RSM. En conséquence, Le Président décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société comme suit :

« ARTICLE 3 - Siège social

Le siège social est fixé : 26 Rue Cambotiers, 75008 Paris. »

Le reste de l'article et des statuts demeure inchangé.

Le Président rappelle que cette décision devra être ratifiée par la plus proche décision de l'associé unique de la Société conformément à l'article 3 des statuts de la Société,

Cette décision est adoptée par le Président.

DEUXIÈME DÉCISION

Pouvoirs pour formalités

Le Président décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes décisions à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions adoptées aux termes des présentes décisions.

Cette décision est adoptée par le Président.

Certifié conforme à l'original

Aligné par :
 **Alain FRIBOURG**
Membre d'honneur

Président

Artha

Représentée par Monsieur Alain Fribourg